

INFO *Verdun*

Septembre | 2026



Verdun vu de la route du Moulin d'Amont, Claude Bouxin, 1975.

Un village entre
montagne Noire
et Lauragais

n°115

COMITÉ DE *Rédaction*

Claudie AUBERT

Conseillère municipale

Membre des Commissions : Finances,
Communication, Tourisme Culture et Vie sociale

Jean-Pierre GUIRAUD

Maire de Verdun-en-Lauragais

Magali GUIRAUD

Conseillère municipale

Membre des Commissions : Ecole, Communication,
Régie piscine

Zélie NAVARRO-ANDRAUD

Adjointe au Maire

Membre des Commissions : Finances, Ecole, Communication,
Tourisme Culture et Vie sociale

POUR NOUS ÉCRIRE
OU S'INSCRIRE SUR LA LISTE DE
DIFFUSION

InfoVerdun
mairieverdunlauragais@wanadoo.fr



INFOS *Pratiques*



MAIRIE DE VERDUN-EN-LAURAGAIS

Ouverture au public

Lundi, jeudi, Vendredi
10h-12h

Adresse

1, route de Castelnaudary
11400 Verdun-en-Lauragais

Contact

Tél. 04. 68. 94. 21. 72

mairieverdunlauragais@wanadoo.fr

mairieverdunlauragais.com

ECOLE VERDUN-EN-LAURAGAIS *Des racines et des ailes*

Contact Tél. 04. 68. 94. 30. 10



GENDARMERIE - CASTELNAUDARY

Contact Tél. 04. 68. 23. 10. 70

SUEZ - LYONNAISE DES EAUX

Contact Tél. 09. 77. 40. 11. 41

DÉCHÈTERIE - SAINT-PAPOUL

Horaires

Mercredi : 8h - 12h / 14h - 17h

Samedi : 14h - 17h

LE MOT DU *Maire*

Au cœur de l'été, notre commune a vibré au rythme de sa fête municipale.

Je tiens à remercier chaleureusement le Comité des fêtes et ses co-présidents Simon GUIRAUD et Tanguy GRANGE, tous les nombreux bénévoles qui, assistés des agents municipaux Jean-Louis ESTEVE et Benjamin BANO, ont œuvré sans relâche pour offrir ces moments de convivialité et de partage. Voir les rues s'animer, les familles se retrouver et les sourires illuminer les visages est notre plus belle récompense. Cette réussite collective est le symbole d'un village qui reste vivant et uni.

Cependant, derrière la joie de ces retrouvailles, notre territoire fait face à une réalité qui nous rattrape chaque jour un peu plus : celle du dérèglement climatique. Cet été, la chaleur a été accablante. La sécheresse frappe durement nos terres, nos agriculteurs et éleveurs : nous pensons à eux qui voient leur travail quotidien mis à rude épreuve.

Nous n'avons pas non plus oublié les événements violents qui ont marqué notre département. La tornade de Pomas et l'orage de Castelnaudary, d'une rare intensité, ont laissé des traces, tout comme les incendies qui ont ravagé des hectares dans l'Aude. Ces catastrophes ne sont plus des exceptions lointaines ; elles sont devenues des voisins inquiétants.

Face à ce constat, il nous faut agir maintenant. L'adaptation n'est plus un choix, c'est une nécessité. La commune travaille sur plusieurs fronts : anticipation et gestion des ruissellements, élagage raisonnée des arbres, adaptation des bâtiments, sensibilisation aux obligations de débroussaillage et aux éco gestes, végétalisation des espaces publics et mise en place d'un plan communal de sauvegarde.

Parmi nos priorités, il y a l'avenir de nos enfants. Comme les bâtiments construits ces dernières dizaines d'années, notre école est un bâtiment qui n'a pas été conçu pour lutter contre la chaleur et qui l'emmagine, rendant les journées de classe difficiles et parfois insupportables. C'est pourquoi nous avons lancé un projet de climatisation de l'école. Ce n'est pas un luxe, mais une mesure de confort, de santé et d'égalité pour nos élèves, qui doivent pouvoir apprendre dans des conditions décentes.

Nous savons que cela représente un investissement. Mais c'est un investissement pour l'avenir, pour la qualité de vie de nos enfants et pour l'attractivité de notre village. C'est un projet qui, malgré les difficultés financières rencontrées par l'État, est relativement bien subventionné ; il y a donc une véritable opportunité pour notre commune.

Notre village a toujours su faire face à l'adversité. Aujourd'hui, c'est notre capacité d'adaptation et notre cohésion qui feront la différence.

Jean-Pierre Guiraud



CONSEIL MUNICIPAL

Les principales décisions

Séances du conseil municipal du 28 mai, 05 juin, 05 juillet,
07 septembre 2026

Par délibération du 28 mai 2026, le conseil municipal a décidé :

- de fixer les tarifs de location des salles polyvalentes comme suit :

	Verdunoises, Verdunois *	Associations communales	Personnes, organisations ou associations extérieures.
Redevance Jour de semaine	100 €/	Néant	250 €
Du vendredi 12h au dimanche 18h.	200 €		400 €
Du samedi 8h au dimanche 18h	150€		300 €
Caution	200,00 €	Néant	200,00 €
Garantie » ménage »	100,00 €	Néant	100,00 €

- que la piscine communale serait ouverte au public du 4 juillet au 31 août 2026 et que les tarifs des tickets d'entrée ne seraient pas modifiés.

Pour mémoire, tarifs fixés par délibération du 11 juin 2024.

Tickets A : 3 € (adultes de + de 14 ans)

Tickets B : 2 € (enfants)

Tickets C : 2,30 € le ticket (vendus par par carnet de 10 tickets soit 23 € le carnet adultes).

Tickets D : 1,30 € le ticket (vendus par carnet de 10 tickets soit 13 € le carnet enfants).

- de désigner M. Olivier COUSERGUE comme correspondant défense de la commune.

Par délibération du 05 juin 2026, le Conseil Municipal a décidé :

- de désigner M. Jean-Pierre GUIRAUD comme délégué du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs.

Par délibération du 05 juillet 2026, le conseil municipal a décidé :

- d'autoriser le maire à renouveler la convention avec la CCCLA, permettant à la commune de bénéficier de la mise à disposition ponctuelle de moyens humains par la présence d'agent(s) technique(s) et de biens matériels des Services Techniques de la CCCLA.

- de missionner le SYADEN pour réaliser un audit énergétique sur le bâtiment de l'école municipale et d'autoriser le Maire à signer la convention correspondante. L'objectif de cette étude est de pouvoir planifier et budgéter la réalisation des travaux de rénovation énergétique.

Ainsi la collectivité s'engage, sur le principe, à budgéter et réaliser des travaux préconisés dans l'étude, dans le but de réaliser une économie d'énergie finale d'au moins 40% (critère d'éligibilité pour le Fonds Vert). En fonction des disponibilités des aides publiques, la commune pourra solliciter :

Une aide Fonds Vert « Mettre en œuvre la rénovation énergétique des bâtiments publics », portant sur l'audit rendu par le SYADEN, et sur les travaux mis en œuvre suite à cet audit

Une aide du programme ACTEE+ (ou d'un programme CEE équivalent), via le SYADEN qui est lauréat de ce programme.

- accepte à l'unanimité les devis de l'entreprise CAZAL pour les travaux de voirie à réaliser chemin de l'école et chemin de Jean-Raymond (à hauteur de Saint-Guiraud) pour un montant total de 16 725 € HT.

- accepte à l'unanimité les devis des entreprises PERIES et Fils et CASEO ESTEVE pour les montants respectifs de 30 817,81 € et 23 621,42 € ; ces devis sont liés à la rénovation de 5 maisons situées impasse des Chênes (4 maisons) et chemin des Silex (1 maison) qui faisaient partie du village de vacances.

Par délibération du 07 septembre, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser le maire à déposer un dossier de demande de subvention au SYADEN pour des travaux d'éclairage public (tranche n° 3 concernant Jean-Raymond).

- la création à compter du 01 décembre 2026 d'un emploi permanent d'agent technique polyvalent (H/F) dans les grades d'adjoint technique territorial, adjoint technique principal de 2^{ème} classe et adjoint technique principal de 1^{ère} classe relevant de la catégorie hiérarchique C, à temps complet. Le maire rappelle que depuis plusieurs années, notre commune dispose de deux agents techniques polyvalents. Ces agents sont les garants de la qualité de notre cadre de vie et du bon fonctionnement de nos équipements publics. Leur champ d'intervention est particulièrement large, couvrant l'ensemble des missions de proximité. Avec le départ à la retraite de l'un de ces deux agents, l'effectif se trouverait réduit à un seul agent pour assurer l'ensemble de ces missions indispensables à la vie de la commune. Cette situation ne serait pas viable car elle engendrerait une surcharge de travail intenable, des difficultés à assurer les permanences, et une incapacité à répondre aux demandes d'intervention, qu'elles soient programmées ou urgentes. La continuité du service public serait alors mise en péril. Pour pallier ce départ et maintenir un service technique de qualité, il est impératif de créer un poste d'adjoint technique pour assurer le remplacement de l'agent partant. Ce poste est identique en tous points à celui qui existe déjà, et s'inscrit dans la continuité de notre organisation.

- de soutenir la commune de Pomas en faisant un don d'un montant de 400 € à l'Association des Maires de l'Aude , qui assure la collecte des dons.



UN ÉTÉ *à la piscine*

La piscine municipale a enregistré cet été une affluence plus importante que les années précédentes, portée par les fortes chaleurs qui ont marqué la saison. Parmi les baigneurs, une bonne partie étaient des résidents de la commune, venus chercher un peu de fraîcheur à proximité de chez eux.

Le bon déroulement de la saison a reposé avant tout sur les employés municipaux Jean-Louis et Benjamin, qui ont assuré l'entretien quotidien du site. Deux maîtres-nageurs se sont succédés pour garantir la surveillance des bassins et la sécurité des usagers tout au long de l'été.

Malgré cette fréquentation soutenue, l'équipement a tenu le choc : aucune panne importante n'a été enregistrée et aucune dépense imprévue n'est venue alourdir le bilan de la saison. C'est un constat qui témoigne du sérieux de l'entretien assuré par les services municipaux.

Sur le plan financier, les recettes s'élèvent à 2 990 €, pour des dépenses de 15 000 €. Le déficit, structurel pour ce type d'équipement, reste néanmoins contenu cette année grâce à l'absence de frais exceptionnels.

L'importance de cette charge rend toutefois nécessaire une réflexion du Conseil Municipal sur les sources du financement de ce service public.



TRAVAUX *& réalisations*

L'été vient de se terminer amenant désormais l'hivernage de la piscine municipale. Grâce à la vigilance constante de nos employés communaux, Jean Louis et Benjamin, que ce soit en semaine ou les week-end, petits et grands ont pu profiter des bassins et ainsi se rafraîchir lors des chaudes journées estivales.

Autre histoire d'eau, les violents orages de la fin Août ont nécessité de fortes interventions sur les chemins en raison du débordement des fossés. Merci à Dominique Guiraud pour son aide si précieuse à cette occasion.

En cette période de rentrée, de nouveaux travaux de voirie ont débuté, visant à boucher les trous de notre réseau routier communal. Si les conditions le permettent, l'opération devrait se poursuivre lors des trois semaines à venir. Ces travaux rendus nécessaires sont là aussi réalisés par nos employés communaux et ce n'est pas une mince affaire.

D'autre part, trois "poteaux crottes" ont été mis à disposition avec distributeur de sachets et poubelles dans différents lieux du village permettant ainsi aux propriétaires de ramasser les déjections de leur chien malheureusement trop nombreuses dans les rues et sur les places de Verdun.

Parallèlement, des panneaux de stationnement interdit vont également être posés sur certains points du village. Il est à noter que cette mesure avait fait l'objet d'un Arrêté Municipal pris par l'ancienne équipe municipale.

Par ailleurs, dès les premiers jours d'octobre, débiteront des travaux de rénovation de certains logements de l'ancien village de vacances. L'objectif est d'améliorer l'isolation de ces logements. Pour ce faire, les menuiseries actuelles seront déposées au profit d'un vitrage isolant, les plafonds seront repris avec la pose d'une isolation adaptée et les convecteurs électriques seront remplacés par des climatisations réversibles ou de nouveaux convecteurs plus performants.

La création d'une chambre supplémentaire, le rafraîchissement des peintures intérieures et le remplacement des volets abîmés parachèveront l'ensemble. Ainsi, dès les travaux terminés, ces logements seront proposés à la location pour des familles .

Enfin, d'autres tâches nous attendent également pour les mois à venir !!!!! Chemins, éclairage public, abattage d'arbres dangereux, etc... seront prochainement à l'ordre du jour. Nous ne manquerons pas de vous en informer dans le prochain bulletin.

Le parc immobilier locatif

Comment s'est passé cet été ?

Il se trouve que nous avons bénéficié d'une demande soutenue, avec quelques challenges à relever pour répondre à tous les besoins.

Sur les 25 chalets en bois dont nous disposons, nous avons en effet décidé de porter à la location une dizaine d'entre eux, délaissant volontairement les autres pour l'instant. C'est ainsi que les nombreux événements qui se sont déroulés dans le village entre le mois de juin et le mois d'août ont pu bénéficier de ce service local.

INCIVILITÉS *au centre du village*

La municipalité a constaté depuis plusieurs semaines des incivilités dans le centre du village, notamment en ce qui concerne les déjections de chiens et les pertes d'huiles par des véhicules en stationnement.

Les déjections canines laissées sur la voie publique, les trottoirs ou les espaces verts constituent un manquement aux règles d'hygiène et de salubrité. Conformément à l'article R634-2 du Code pénal, le fait de déposer des ordures, déchets ou matériaux sur la voie publique est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 4e classe, soit 135 € ; un arrêté municipal permet de majorer cette amende.

Le maître du chien doit obligatoirement et systématiquement posséder un moyen utile au ramassage des déjections canines de son animal et ce, dès l'instant où il emprunte le domaine public.

Afin d'accompagner les propriétaires de chiens, la municipalité a toutefois fait installer 3 bornes de propreté canine équipées de distributeurs de sacs. Ces équipements sont réapprovisionnés régulièrement par les services municipaux. En cas de distributeur vide, les habitants sont invités à le signaler à l'accueil de la mairie.

Enfin, il est rappelé qu'en application de l'article 99.6 du règlement sanitaire départemental de l'AUDE, les animaux et en particulier les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine qu'autant qu'ils sont tenus en laisse.

La municipalité ne souhaite pas avoir à organiser l'intervention impromptue de la fourrière. Une telle intervention mobilise inutilement les services et entraîne des frais pour les propriétaires concernés.

D'autre part, des traces d'huile et de liquides divers ont été constatées sur la chaussée, à proximité de véhicules stationnés. Il est rappelé qu'il est interdit de répandre ou de laisser s'écouler des huiles, lubrifiants, liquides de refroidissement ou carburants sur la voie publique ou dans les lieux ouverts au public (article R634-2 du Code pénal). Les infractions seront constatées par procès-verbal et les frais de nettoyage et de remise en état seront à la charge du contrevenant.

Merci pour votre compréhension.

INFORMATIONS *locales*

Le bouilleur de cru

Comme chaque année, Monsieur Hervé Peyronnie, bouilleur de cru, arrive sur la commune. Il s'installera dès le lundi 12 octobre sur son emplacement habituel, face à l'ancienne bibliothèque municipale.



LE COIN DES *Associations*

L'Association Sportive et Culturelle Verdunoise - asc.verdunoise@gmail.com

L'assemblée générale de l'Association Sportive et Culturelle de Verdun s'est tenue le vendredi 18 septembre 2026.

Voici le bilan moral :

A ce jour, 49 personnes sont adhérentes à l'association.

Les 10 activités menées au cours des mois passés ont été présentées par un diaporama vidéo :

- * Exposition des artistes les 11 et 12 octobre 2025 : une réussite pour cette première édition.
- * Samedi 8 novembre 2025 : balade sur les chemins de Verdun en Lauragais. Passage sur des chemins privés avec autorisation des propriétaires.
- * Samedi 2 février 2026 : balade dans Verdun sur le thème des moulins à eau, crêpes et jeux de société.
- * Samedi 14 mars 2026 : soirée Irlandaise sur le thème de la Saint-Patrick. Repas irlandais et animation musicale avec le groupe Laurac du Connemara. Retransmission du match de rugby du tournoi des 6 nations.
- * Dimanche 12 avril 2026 : randonnée sur le sentier des orchidées à Villasavary. Peu de participants à cause d'une météo peu coopérative.
- * Dimanche 26 avril : Echange de plants. Une réussite pour cette seconde édition. A refaire.
- * Samedi 13 juin : Capelette de Saint-Ferréol au-dessus de Dourgne. Randonnée à la journée.



* Vendredi 19 juin 2026 : fête de la musique avec repas et musiciens locaux.

* Vendredi 3 juillet 2026 : randonnée à Berniquaut au-dessus de Sorèze. Retour de nuit.



* Jeudi 30 juillet 2026 : cinéma voyageur sur l'aire près de la piscine.



Le bilan moral a été adopté à l'unanimité.

Bilan financier :

Solde positif de 376,54 € cette année. L'association remercie la mairie pour sa subvention annuelle ainsi que l'association de la chorale de Verdun qui a alloué un don de 1500 € suite à sa dissolution (cette somme n'apparaît pas sur le bilan de cette année).

Le bilan financier a été adopté à l'unanimité.

<u>Dépenses :</u>	2031.96 €
<u>Recettes :</u>	2408.50 €
<u>Total en caisse avant versement de la chorale de Verdun. :</u>	5956 €

Election du bureau :

Ont été élus à l'unanimité : Présidente : Magali Guiraud.
Trésorière : Coralie Randy. Secrétaire : Florent Vialade.
Bureau élargi pour aider aux décisions : Claudie Albert,
Serdane Vialade, Francis et Françoise Vialade.

**Rejoignez-nous !
Apportez vos idées !**

**Venez partager de bons
moments de sport
et de culture !**

Bonjour chers Verdunois,

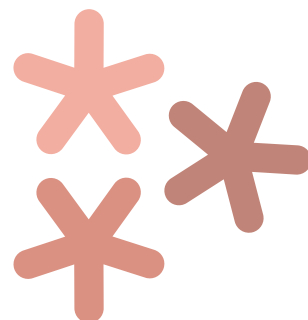
Nous tenions à vous remercier chaleureusement d'être venus aussi nombreux à la fête locale du village. Le bilan est plus que positif : ce sont près de 1 000 repas qui ont été servis tout au long du week-end, dans une ambiance conviviale, avec des groupes de qualité.

Tout cela est possible grâce à votre présence et à votre enthousiasme, qui nous motivent à poursuivre l'aventure année après année.

Nous tenions également à remercier tout particulièrement les personnes qui ont pris la parole afin de mettre en lumière tout le travail accompli et les défis relevés par les bénévoles. Vos témoignages et vos encouragements nous ont fait chaud au cœur.

Un grand merci également à nos partenaires, dont le soutien est indispensable à la programmation et à la réussite de la fête.

Les bénévoles ont aussi particulièrement apprécié l'accueil chaleureux des Verdunois lors de la tournée des madeleines. Ce moment est important pour nous et nous tient particulièrement à cœur : il nous permet de venir à votre rencontre et de partager un moment de convivialité avec vous.



Comme chaque année, l'heure de l'**assemblée générale** est arrivée !

Elle se déroulera le **10 octobre à 17 h, à la salle des fêtes Lo Mouli**.

Ce sera l'occasion de faire, plus en détail, le bilan moral et financier de l'année écoulée, mais aussi de préparer l'avenir du comité. Plusieurs membres du bureau souhaitent aujourd'hui laisser leur place. Afin d'assurer la continuité et l'avenir du comité des fêtes, nous avons besoin de personnes motivées, prêtes à s'investir et à rejoindre l'équipe. Si vous avez envie de participer à la vie du village, de proposer des idées et de donner un peu de votre temps, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Le comité des fêtes, c'est avant tout une équipe de bénévoles, des moments de partage et l'envie de faire vivre notre village.

Et parce qu'une assemblée générale se termine toujours mieux autour d'un moment convivial, un apéritif suivi d'un repas sera proposé à l'issue de l'assemblée. Ce sera l'occasion de poursuivre les échanges tous ensemble dans la bonne humeur !

Nous comptons sur vous et vous donnons rendez-vous le 10 octobre à 17 h !

Encore merci à toutes et à tous pour votre présence, votre soutien et votre bonne humeur.

À très bientôt !

Belote verdunoise - gege.guiraud@wanadoo.fr - 06.76.00.11.40

La belote Verdunoise va reprendre dès le début du mois d'octobre 2026.

Ces concours ne sont pas réservés que pour des particuliers. On vous invite donc à venir passer d'agréables soirées, même si vous vous considérez comme un amateur de belote.

Voici les dates des concours pour 2026 à 21h00 à la salle des fêtes du village de vacances : Vendredi 9 et 23 octobre, vendredi 6 novembre belote au profit du Téléthon, vendredi 20 novembre et vendredi 4 et 18 décembre. Le 23 octobre un concours inter villages regroupant Verdun, Saint-Papoul, Saint Martin, Villespy et Castelnaudary se tiendra à 14h00 également à la salle des fêtes. **On vous attend nombreux.**



Alors que le programme des activités du téléthon 2026 des villages du Lauragais rural est désormais connu, Verdun en Lauragais, qui participe depuis de nombreuses années avec ce groupement de village, a peaufiné les rassemblements organisés sur ses terres. Nadège Guiraud, coordonnatrice au niveau de la commune et son équipe, ont finalisé l'organisation des activités. Le **samedi 3 octobre** vers 16h00, le village accueillera la marche inter villages où la mairie participera à une collation. Le dimanche **18 octobre**, le vide grenier a été maintenu. Une période pas trop favorable mais cette journée s'inscrit dans le partage et la convivialité entre gens du village et les amis voisins. (renseignements et inscriptions auprès de Nadège au 0643819585). Le vendredi **6 novembre** à 21h00, concours de belote avec grillade à la fin du concours. Enfin une nouveauté, vraisemblablement le samedi **28 novembre**, soirée vinyle et repas choucroute pour revivre les années passées en musique grâce à nos 33 et 45 tours des disques vinyle. Le téléthon 2026 sera Renversant, même à Verdun-en-Lauragais. Nadège a besoin d'aide pour l'organisation de ces activités. N'hésitez pas à vous rapprocher d'elle pour apporter votre concours, si petit soit-il.



L'équipe du téléthon 2026 avec chaque représentant des villages concernés.



**SAMEDI 3
OCTOBRE
2026**

MARCHE DE VILLAGE EN VILLAGE



TARIFS:

Marche seule: 4€
Repas seul: 7€
Repas + marche: 10€



- **Choisissez votre parcours** pour une marche de village en village.
 - Possibilité de parcourir de 3km à 42km selon votre envie, jusqu'à 8 villages à traverser. **Gilet jaune et lampe obligatoires**
 - **Collation dans chaque village** offerte par la mairie
 - **19h30 Repas soupe à l'oignon à Villemagne - Apportez votre bol et couverts**
(Apéritif, soupe à l'oignon, fromage, dessert) - Surréservation au plus tard le 27/09 auprès de Jocelyne 0677463427 ou d'Odile 0642600519
- Informations marche: 0624181087 - paiement de la marche au départ de la première étape choisie.



Etape 1: Labécède Lauragais/ Issel - Départ 6h - 5km

Etape 2: Issel/ Saint Papoul - Départ 7h30 - 6km

Etape 3: Saint Papoul/ Saint Martin Lalande - Départ 9h30 - 5km

Etape 4: Saint Martin Lalande/ Lasbordes - Départ 11h - 3km

Etape 5: Lasbordes/ Villespy - Départ 12h - 7km

Etape 6: Villespy/ Verdun Lauragais - Départ 14h45 - 7km

Etape 7: Verdun Lauragais - Villemagne - Départ 17h - 9km

Etape 8: Arrivée à Villemagne 19h30

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



**4-5
DECEMBRE
2026**



Pêche dans le Tenten et l'Aiguebelle : la pêche dans nos deux ruisseaux de la commune s'est avérée encore cette année très favorable grâce aux trois lâchers de truites.

Passée la mi juillet, nos cours d'eau ont souffert de la canicule. Osons espérer toutefois que le peu d'eau courante aura permis de sauver le poisson encore existant, dont la truite fario, que l'association essaie de préserver. Des travaux à cet effet devraient intervenir sur l'Aiguebelle.

Fête de la pêche : elle s'est déroulée le samedi 4 juillet 2026 comme prévu, avec encore un bon débit grâce à l'alimentation du Tenten pour l'arrosage en faveur des agriculteurs. Grand succès de cette fête avec 14 enfants qui ont goûté à l'apprentissage de la pêche. Beaucoup de très jeunes, mais quel plaisir de les voir évoluer aussi prêt de la nature.

Un grand merci à Francis VIALADE pour le terrain, à l'APPMA de Saissac pour la présence d'un garde et de la trésorière ainsi que le don de lots, à M. le maire soucieux de la bonne organisation, et aux parents qui ont assuré le lien entre leurs enfants futurs pêcheurs et les bénévoles de l'association.

Régis TARDIEU, président de la Pêche verdunoise .



Les jeunes pêcheurs pour la fête de la pêche en 2026.

AGENDA *Sortir à Verdun*

Et ailleurs



Septembre 2026

26-27 septembre : Exposition des artistes sur le thème "Naturellement". Salle Lo Moulin. 10h-18h. **ASCV**

Octobre 2026

3 octobre : 16h, accueil de la marche inter villages. La mairie participera à une collation. **Téléthon**

9 octobre : 21h, belote. Salle Lo Mouli.
Belote Verdunoise.

10 octobre : 17h, Assemblée Générale du Comité des Fêtes de Verdun-en-Lauragais. Salle Lo Mouli.
Comité des fêtes.

11 octobre : Randonnée en matinée autour de Cenne-Monestiés et Villemagne. **ASCV**

16 octobre : 18h, soirée dansante autour d'un buffet froid. Salle Lo Mouli. **Les Aînés verdunois - fabrice.monnier44@orange.fr - 07.84.69.08.34.**

18 octobre : Vide Grenier du Téléthon à Verdun. Renseignements et inscriptions auprès de Nadège au 06.43.81.95.85. **Téléthon.**

23 octobre : 14h, concours de belote inter villages regroupant Verdun, Saint-Papoul, Saint-Martin Lalande, Villespy et Castelnau. Salle Lo Mouli.
Belote Verdunoise.



Novembre 2026

6 novembre : 21h, belote au profit du Téléthon avec grillade à la fin du concours. Salle Lo Mouli.
Belote Verdunoise / Téléthon.

20 novembre : 21h, belote. Salle Lo Mouli.
Belote Verdunoise.

21 novembre : Soirée châtaigne avec grillade. Nous proposerons aux personnes présentes de partager des histoires et des souvenirs d'enfance ou de jeunesse. **ASCV**

28 novembre : soirée vinyle et repas choucroute.
Téléthon.

Décembre 2026

4 décembre : 21h, belote. Salle Lo Mouli.
Belote Verdunoise.

12 décembre : Randonnée autour des marmites des Cammazes dans la forêt de l'Aiguille. **ASCV**

18 décembre : 21h, belote. Salle Lo Mouli.
Belote Verdunoise.

Février 2026

6 février : 17h45, Tournoi des Six Nations. Diffusion du match France / Pays de Galles avec repas et groupe de musique. **ASCV**

Mai 2026

2 mai : Echanges de plants sur la place du lavoir devant la mairie. **ASCV**

Juin 2026

Week-end du 19 juin : Fête de la musique. Jour à préciser. **ASCV**

EXPO D'ART

VERDUN EN LAURAGAIS

I^{re} ed.

26-27
SEPTEMBRE
2026

PEINTURE · SCULPTURE

ATELIERS · CYANOTYPE · FILAGE



NATURELLEMENT

ASCV

SALLE DES FETES LE MOULIS 10h - 18h

Comité des fêtes
de Verdun en Lauragais

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Samedi 10 octobre 2026
à 17h



Salle du VVF à la piscine

Ordre du jour :

- Bilan moral financier
- Élection nouveau bureau
- Discussion événements à venir



Rejoignez-nous

Que vous soyez ado, jeune adulte ou plus âgés,
vous êtes tous les bienvenus pour faire partie
d'une aventure conviviale pleine de festivités !

Une association sans bénévoles n'est rien !



AGENDA *Sortir à Verdun*

Et ailleurs



Centre équestre Le Raziguet : C'est la rentrée !!

Que vous soyez débutant ou confirmé, venez découvrir le centre équestre Le Raziguet à Verdun-en-Lauragais.

Offrez-vous une parenthèse d'activité sportive au plus près de la nature, à votre rythme, en toute convivialité !

**CENTRE ÉQUESTRE
LE RAZIGUET**
Verdun en Lauragais
C'EST LA RENTRÉE !
FUN & SPORT POUR TOUS !

• Dressage, Obstacle, Voltige,
• Travail à pied, Balades...

IL Y EN A POUR TOUS LES GOÛTS !

Reste des places :
• Mercredi 10h30 : Débutant
• Mercredi 16h : Galop 4 / 7
• Samedi 9h : Galop 1 / 2
• Samedi 16h : Galop 5 / 7

06 14 42 80 94

Inscriptions

Heidi Schmitz
Centre équestre
Le Raziguet
06.14.42.80.94

INSTANTANÉ *d'histoire*

1957 : Rentrée de classe à Verdun

Ce matin, la fébrilité gagne les petits Verdunois. Parents et enfants peinent à retrouver les automatismes du retour à l'école. Faut dire que la jeunesse est en vacances depuis le 14 juillet ! Les cheveux peignés, le visage débarbouillé et les ongles propres, Gérard enfle sa blouse grise avant de s'élancer vers la communale, cartable en cuir à la main. Les grands sont déjà là. Marie-Bernadette, dans son tablier à carreau, arrive en même temps que lui. L'évènement est d'importance. Avec Denis et Jean-Pierre, c'est leur première rentrée des classes. Alors quand ils se présentent devant la grande porte de l'école, qui est aussi celle de la mairie, où monsieur l'instituteur les attends en blouse et cravate, ils sont très impressionnés. Ils vont enfin entrer dans le monde des grands, ceux qui savent lire, écrire et compter !

Ce 1er octobre, à 9h, les quatre CP découvrent le pupitre qui leur est attribué. Les encriers sont déjà remplis et le maître demande à ce que les plumes et les cahiers soient sortis. La première leçon, sera une leçon de morale ! Au fil des heures, les petits apprennent à tenir la plume, à tracer des lettres sur des lignes bien droites, et puis arrive le cours de sciences naturelles. Bocaux et affiches illustrent le propos. Du haut de ses sept ans, Gérard en est émerveillé.

A la récréation, les grands prennent les choses en main. Ils seront les parents et les petits feront les enfants ou peut-être le chien ? En tous cas, chaque famille imaginaire a une maison dans un creux sous le communal. Faut dire que la cours de récré a été annexée par Mme Serres. Elle y tient son poulailler entre les bottes d'ail et d'oignons mises à sécher. Enfin ! Demain, M. Serres a annoncé que la récréation se ferait à l'aire, en haut du village. Marie-Bernadette espère que le maître lancera le jeu de "Mère galuche". Et peut-être même que si elle est assez rapide pour ne pas se faire attraper, elle prendra la place de la galuche ? Il faudra bien se cacher avant de crier à plein poumon "Mère galuche sort de ton trou !". Est-ce que à l'école de Jean -Raymond ils jouent aussi à "Mère galuche" ou ils préfèrent les billes ?

En attendant, pour le midi, les écoliers s'éparpillent. Si certains restent manger dans la salle de classe, d'autres rentrent chez eux, vont dans la famille ou chez des amis au village. Surtout, ne pas oublier d'aller au petit coin avant de rentrer en classe car il n'y a pas de "waterclosets". Enfin si, mais c'est juste une dalle de ciment au bord du ravin, en amont du lavoir... où il faut faire attention de ne pas tomber. D'ailleurs, chaque petit est accompagné d'un grand.

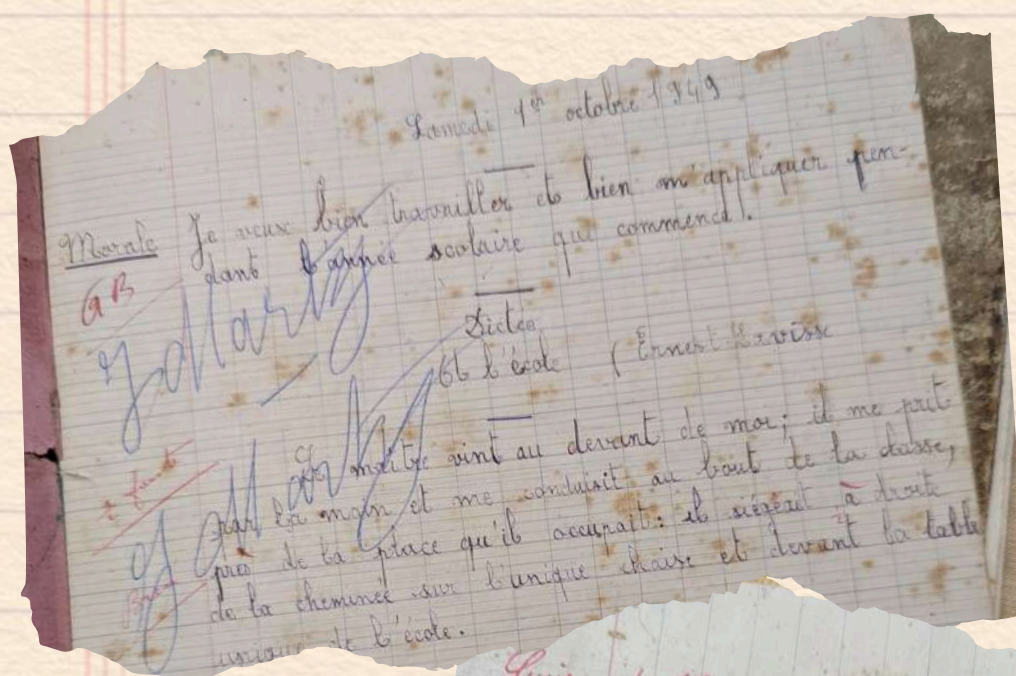
L'après-midi s'écoule doucement. Les petits ont hâte de découvrir les ateliers. Bricolage pour les garçons, instruction ménagère pour les filles. Mme Serres a même demandé à ce qu'elles apportent une petite boîte à couture. Quant aux garçons, il paraît que le maître leur apprend à fabriquer des planeurs avec un petit moteur à l'éther qu'ils feront voler à Mage.

Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, M. Serres n'a pas sorti les bons points. Ils sont restés rangés dans le tiroir. Demain, les étalera t-il peut-être sur son bureau en demandant aux élèves ayant bien travaillé d'en choisir un ?

Zélie Navarro-Andraud
zelie.navarro@free.fr



Verdun-en-Lauragais. 1957. Les reconnaissez-vous ?



Cahier de Patrick Marty.
1949.

Cahier de Gérard Guiraud.
1958.

